



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

n°03 | JUIN 2022

# ECONOMIE *et* FINANCES

M A D A G A S I K A R A

# Newsletter

bulletin mensuel

Les réalisations des 31 projets  
du Plan Stratégique de la Douane  
vont bon train



A LA UNE  
> P.12

> SOMMAIRE

www.mef.gov.mg



## > À LA UNE

Les réalisations des 31 projets du Plan Stratégique de la Douane vont bon train

> P.12



## S O M M A I R E

### > FOCUS

> P.14

« ÉTHIQUE ET DEONTOLOGIE DE LA PROFESSION DES AGENTS DE L'ADMINISTRATION FISCALE » : Un nouveau programme de formation en interne pour tous les agents de la DGI

### > ACTUALITÉS

> P.03



Communiqué sur les 57<sup>èmes</sup> Assemblées Annuelles du Conseil des Gouverneurs de la Banque Africaine de Développement (BAD) et les 48<sup>èmes</sup> Assemblées Annuelles du Fonds Africain de Développement (FAD)

Coopération entre le Gouvernement Malagasy et l'Union Européenne : 8 véhicules pour la présence du Fonds de Développement Agricole > P.08

Opérationnalisation des nouvelles antennes régionales FDA ouvertes grâce au projet FANDROSO sur le plan institutionnel > P.09

Rencontre Gouvernement et Parlements : Les deux Chambres ont choisi la semaine du 27 juin pour rencontrer les membres du Gouvernement NTSAY. > P.10

La Loi de Finances Rectificative adoptée > P.11

La douane Intercepte des lingots d'or à Ivato > P.11

### > REGARD SUR LE MINISTÈRE

> P.15

Vers l'autonomisation du traitement et calcul dans différents modules

Convention DGFAG 2022 : Pour le renforcement de la cohésion

> P.16

Service de la Validation des Services Précaires : organisation d'une journée de réflexion

Conclave sur la digitalisation du paiement des pensions

> P.17

Remise de nouveaux outils de travail à la cellule AUGURE et CIFAG

Présentation des cahiers de charges et des applications des modules développés dans AUGURE.2

> P.18

Deuxième réunion des Clubs Régionaux de la Gestion Publique (CRGP)

Formation sur la nouvelle nomenclature budgétaire

# Communiqué sur les 57<sup>èmes</sup> Assemblées Annuelles du Conseil des Gouverneurs de la Banque Africaine de Développement (BAD) et les 48<sup>èmes</sup> Assemblées Annuelles du Fonds Africain de Développement (FAD)



**ASSEMBLÉES ANNUELLES**  
23-27 MAI 2022 | ACCRA | GHANA  
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT

# Rideau sur les 57<sup>èmes</sup> Assemblées annuelles du Groupe de la Banque Africaine de Développement.



Adesina Akinwumi, Président du Groupe de la BAD

**C**ette rencontre été assez particulière étant donné le contexte géopolitique mondial considérant la Guerre en Ukraine et son impact socio-économique dans le monde. La persistance de la pandémie de la Covid-19 ne facilite pas non plus la tâche dans la réalisation des objectifs de développement de chaque pays membre de l'Union Africaine, mais également dans le Monde en général.

Toutefois dans son discours de clôture, Adesina Akinwumi, Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) est resté optimiste et déclare que l'arrivée massive des participants à ces assemblées est la preuve que chaque membre du Groupe de la BAD **« se soucie de l'Afrique, a foi en l'Afrique »**.

Les voix se sont jointes pour une Afrique qui fait face au changement climatique, qui fait cap vers la transition énergétique, qui exige des infrastructures de qualité pour que le continent devienne une zone de libre-échange.

Aujourd'hui un nouvel objectif se dessine : réduire l'exposition de l'Afrique à la dette, accord a été fait entre les participants pour que les DTS transitent par la BAD. BAD qui ne cesse de créer des innovations transformatrices pour l'Afrique.

Nous vous prions de trouver ci-après la déclaration des Gouverneurs, représentant les pays membres de la Banque africaine de développement et les États participants du Fonds africain de développement (le « Groupe de la Banque »).

**Nous les Gouverneurs, représentant les pays membres de la Banque africaine de développement et les États participants du Fonds africain de développement (le « Groupe de la Banque ») :**

1. Saluons tout particulièrement la présence de chefs d'Etats et dignitaires présents à ces 57<sup>èmes</sup> Assemblées Annuelles du Groupe de la BAD.

2. Prenons note des défis considérables posés par la persistance de la pandémie de COVID-19 ainsi que par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, notamment les graves perturbations des trajectoires de développement de nos pays membres régionaux (PMR), le creusement des inégalités, en particulier pour les jeunes et les femmes, l'aggravation de la pauvreté, l'insécurité alimentaire accrue et la hausse du chômage. Nous félicitons des efforts déployés par le Groupe de la Banque pour relever ces défis, notamment l'adoption récente de la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence (AEFPF) ;

3. Dans le droit fil du thème des présentes Assemblées annuelles, encourageons le Groupe de la Banque à poursuivre sa collaboration avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales, les banques multilatérales de développement (BMD), les institutions financières internationales et d'autres partenaires de développement internationaux et multilatéraux ainsi que les pays membres et le secteur privé, afin de définir des solutions innovantes pour augmenter le financement climatique en faveur des efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour atteindre le niveau d'engagements nécessaire pour « favoriser la résilience climatique et une transition énergétique juste pour l'Afrique » ;

**4.** Félicitons le Groupe de la Banque pour son leadership dans le domaine de la lutte contre le changement climatique en Afrique, et pour sa contribution active aux résultats positifs obtenus lors de la COP26. Appelons à la participation active du Groupe de la Banque à la COP27, compte tenu notamment de l'accent mis par la COP27 sur l'Afrique, et à la poursuite de son soutien financier et son appui des politiques aux PMR pour : **a)** relever les défis liés au changement climatique; **b)** adopter des approches qui garantissent une transition juste, la sécurité et la durabilité énergétiques conformément à l'Accord de Paris, qui élargissent l'accès pour tous à des services énergétiques propres, renouvelables, abordables, fiables et durables et stimulent un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique conformément à l'Accord de Paris; et **c)** rehausser leurs ambitions dans les plans d'action nationaux liés au climat, tels que les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les stratégies à long terme (SLT), ou d'autres stratégies nationales de développement en étroite coopération et partenariat avec d'autres acteurs de développement.

**5.** Saluons l'adoption et la mise en œuvre opportune du nouveau Cadre stratégique sur le changement climatique et la croissance verte, notamment les engagements ayant trait au financement destiné à la lutte contre le changement climatique et l'alignement des investissements et opérations de la Banque avec l'Accord de Paris, et appelons le Groupe de la Banque à jouer un rôle moteur dans la définition, en coordination avec les autres Banques multilatérales de développement, d'une méthodologie d'alignement robuste. Encourageons en outre le Groupe de la Banque à présenter une révision toute aussi ambitieuse de la Politique de l'énergie, avec un engagement à

sortir progressivement des énergies fossiles, tout en poursuivant également son travail pour accroître la résilience des Etats africains au changement climatique et à d'autres chocs, y compris par exemple en développant davantage le recours à l'assurance contre la sécheresse, les inondations et les cyclones tropicaux pour garantir que les ressources soient disponibles rapidement pour répondre aux besoins;

**6.** Exprimons nos remerciements aux actionnaires qui se sont acquittés de leurs souscriptions à la septième Augmentation générale du capital (AGC-VII). Recommandons le paiement en temps utile des souscriptions en instance et saluons les efforts consentis par les actionnaires qui ont accéléré leurs paiements ou qui pourraient être en mesure de le faire;

**7.** Félicitons le FAD pour son 50<sup>e</sup> anniversaire, saluons les réalisations accomplies à ce jour et remercions les États participants et les donateurs pour leurs contributions au FAD-15 et soutien continu. Nous réjouissons à la perspective de voir aboutir les négociations sur la reconstitution des ressources du FAD-16, afin de renforcer le soutien au redressement économique durable et inclusif et la poursuite du développement social et de la résilience au changement climatique des États à faible revenu, en transition et fragiles. Ce faisant,

nous attirons l'attention sur les effets disproportionnés des chocs et crises sur les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les filles, ainsi que la poursuite des discussions sur le besoin d'assurer la viabilité financière du Fonds. Exprimons notre vif soutien au Fonds africain de développement pour tirer parti de ses fonds propres pour lever des fonds sur les marchés financiers internationaux et encourageons la Direction et les pays participants de mener à bien cette initiative;

**8.** Prenons acte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'AGC-VII et du FAD-15 concernant la mise en œuvre des réformes institutionnelles. Appelons à la poursuite de la mise en œuvre complète, diligente et opportune de tous les engagements en suspens, y compris le suivi, l'évaluation et le rapport des résultats inscrits dans le programme de réformes du Groupe de la Banque, notamment celles concernant la sélectivité, l'efficacité budgétaire et l'amélioration des mesures de contrôle des coûts, l'orientation vers les résultats et l'efficacité opérationnelle, la viabilité financière à long terme et les réformes visant à améliorer la gestion des ressources humaines y compris pour remplir ses engagements d'augmenter la proportion de personnel féminin aux postes de direction et dans l'ensemble du



Groupe de la Banque. À cet égard, appelons la Banque à poursuivre ses efforts pour optimiser l'utilisation de son capital, y compris l'utilisation d'outils de financement innovants ;

**9.** Félicitons le Comité ad hoc sur la réforme des instruments de gouvernance du Groupe de la Banque, approuvons son rapport final et adoptons la résolution proposée. A ce propos, appelons à la mise en œuvre rapide des recommandations qui y sont formulées, y compris une mise à jour substantielle de la Politique de dénonciation, et soutenons la poursuite de travaux visant à renforcer l'indépendance des fonctions de conformité et de responsabilité conformément aux normes et meilleures pratiques internationales ; Demandons au Conseil d'administration de faire un rapport aux Conseils des Gouverneurs sur les progrès enregistrés, lors des assemblées annuelles de l'année prochaine ;

**10.** Félicitons le Comité directeur sur l'élection du Président de la Banque pour le travail réalisé sur la faisabilité de l'utilisation du vote électronique lors des futures élections. Approuvons la recommandation du Comité concernant les révisions à apporter aux instruments pertinents de la Banque pour permettre la mise en œuvre du vote électronique lors des futures élections du Président de la Banque ;

**11.** Félicitons le Mécanisme indépendant d'inspection pour les activités de résolution des problèmes et de vérification de la conformité menées en 2021 et l'engagement du groupe de la Banque à soutenir le développement durable et inclusif dans la région par le biais de son plan d'action de renforcement des sauvegardes environnementales et sociales, permettant à la Banque de mieux soutenir ses clients sur une série de questions

environnementales et sociales. Encourageons le Groupe de la Banque à maintenir les plus hautes normes de conformité et de responsabilité au cœur de toutes ses opérations, y compris par l'attribution adéquate de ressources à ces fonctions et la mise à niveau continue des sauvegardes environnementales et sociales ;

**12.** Réaffirmons notre soutien ferme et constant, et appelons le Groupe de la Banque à renforcer l'efficacité du Mécanisme de financement de la préparation des projets d'infrastructure du Nouveau partenariat pour l'Afrique (NEPAD-IPPF) et encourageons le Groupe de la Banque à renforcer son soutien à l'intégration régionale en application de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ;

**13.** Accueillons favorablement, sur la base de nos échanges lors du Dialogue des Gouverneurs, les perspectives de la Direction sur l'orientation stratégique du Groupe de la Banque pour les dix prochaines années (2023-2032) afin de bâtir «une Afrique prospère, fondée sur la croissance inclusive et le développement durable», avec une attention particulière aux questions relatives (i) à la croissance et reprise économique de l'Afrique ; (ii) aux leçons tirées de la pandémie du COVID-19 ; (iii) au changement climatique ; (iv) à l'énergie et une transition énergétique équitable ; (v) à la sélectivité ; (vi) à la fragilité et l'insécurité ; (vii) au Genre, aux femmes et à la jeunesse ; (viii) à la gouvernance économique ; et (ix) à la viabilité financière à long-terme de la Banque. Réaffirmons la pertinence continue des priorités «High 5» et la nécessité de prioriser les efforts aux fins de : promouvoir des partenariats avec les organisations internationales et régionales afin de réaliser le développement vert, durable et inclusif ; développer

des infrastructures de qualité ; parvenir à l'égalité des genres, et l'autonomisation des femmes et de la jeunesse ; améliorer l'agriculture afin de lutter contre le chômage des jeunes et de parvenir à la sécurité alimentaire ; lutter contre les causes de fragilité dans toutes ses formes ; exploiter le financement du secteur privé pour combler l'écart dans les besoins de financement de nos PMR ; promouvoir l'accès à des sources d'énergie à prix abordable ; lutter contre les défis liés au changement climatique ; encourager l'intégration régionale par le biais du commerce intra-africain, entre autres ; produire des résultats à fort impact et à grande échelle ; renforcer les capacités des PMR en matière de gestion des finances publiques, de la dette et de la transparence ; et trouver le juste équilibre entre les interventions à court terme et celles à moyen/long terme ;

**14.** Prenons note et soutenons les efforts visant à examiner les options viables de redirection volontaire des droits de tirage spéciaux des économies avancées qui le souhaitent en tenant dûment compte des cadres nationaux juridiques, y compris éventuellement par l'intermédiaire du Groupe de la Banque en tant que détenteur agréé, afin de tirer parti de l'effet de levier de ces ressources pour accroître le financement destiné aux économies africaines ;

**15.** Appelons le Groupe de la Banque à renforcer son efficacité et sa sélectivité pour répondre aux besoins particuliers des PMR, y compris ceux qui pourraient se trouver dans des situations de fragilité et de conflit, ainsi que les petits États, les pays à revenu intermédiaire et les États insulaires, notamment en préconisant et en favorisant la mise en place de cadres de politiques macroéconomiques prudents, et en aidant les PMR

à renforcer la viabilité de la dette ainsi qu'à améliorer la fiabilité et la transparence des données relatives à la dette, en coordination avec le FMI, le Groupe de la Banque mondiale et le Club de Paris, sur la base de cadres stratégiques du Groupe de la Banque tels qu'approuvés par le Conseil d'administration;

**16.** Nous réjouissons des efforts entrepris par le Groupe de la Banque pour renforcer l'état de préparation et la résilience de l'Afrique aux futures pandémies, notamment en soutenant le développement des infrastructures sanitaires de qualité sur le continent, et en encourageant les partenariats qui renforceront la capacité de l'industrie pharmaceutique à fabriquer des vaccins et des produits thérapeutiques sur la base de la sélectivité, des avantages comparatifs de la Banque et en étroite coordination avec d'autres acteurs, fondés sur les cadres stratégiques du Groupe de la Banque, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration.

**17.** Félicitons le Groupe de la Banque pour les partenariats qu'il établit afin d'accroître l'autonomisation économique des femmes et leur accès au financement, notamment par l'intermédiaire de l'initiative Action positive pour le financement en faveur des femmes en Afrique (AFAWA). Encourageons le Groupe de la Banque à poursuivre son appui aux femmes par le biais de l'intégration de la dimension genre dans toutes ses opérations, y compris par un renforcement des rapports et du suivi;

**18.** Félicitons le Groupe de la Banque pour ses efforts visant à accélérer la concrétisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la mise en œuvre d'initiatives de transformation écologiquement durable de l'agriculture africaine pour remédier aux vulnérabilités

aux changements climatiques, notamment la sensibilité des cultures, du bétail et des pêcheries à la température, à la disponibilité de l'eau, les crises naturelles et anthropiques affectant l'approvisionnement et la distribution des intrants et produits agricoles et aux phénomènes météorologiques extrêmes qui menacent les rendements et les moyens de subsistance des agriculteurs. Une attention particulière devrait être accordée aux petits exploitants agricoles, souvent des femmes, et des personnes en situation vulnérable;

**19.** Encourageons le Groupe de la Banque à aider les PMR en matière de développement d'infrastructures vertes et de qualité, de mobilisation des ressources intérieures, de création d'emplois de qualité, de promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des jeunes, de gestion des finances publiques, de réformes fiscales, de gestion et de transparence de la dette, de développement du secteur privé, dans le but de susciter un environnement favorable aux entreprises, de lutter contre la corruption et d'endiguer les flux financiers illicites. En particulier, encourageons le Groupe de la Banque à réhausser le profil du développement inclusif – que le développement doit bénéficier à tous – en reconnaissance du vaste potentiel des femmes et des groupes marginalisés à contribuer aux résultats en matière de développement. Appelons également le Groupe de la Banque à continuer à élargir son soutien au secteur privé, et à utiliser la Facilité pour le Secteur Privé et d'autres instruments pour mobiliser des investissements privés catalytiques;

**20.** Saluons l'engagement continu du Groupe de la Banque à soutenir les efforts du continent pour parvenir à la sécurité alimentaire, nutritionnelle

et hydrique. Prenons note des résultats obtenus dans ces secteurs en 2021 et appelons à la mise en œuvre sans délai des stratégies pertinentes, notamment la nouvelle politique de l'eau et la stratégie pour le secteur de l'eau du Groupe de la Banque pour la période 2021-2025;

**21.** Félicitons en outre les Conseils d'administration, la Direction et le personnel pour les performances opérationnelles et financières réalisées en 2021 dans des circonstances difficiles; et saluons l'opinion sans réserve émise par les auditeurs externes du Groupe de la Banque concernant les états financiers clos le 31 décembre 2021 et la confirmation par ceux-ci de l'efficacité des contrôles internes du Groupe de la Banque. Félicitons également Deloitte & Associés pour le renouvellement de leur mandat en tant qu'auditeurs externes du Groupe de la Banque pour les exercices 2022 à 2026;

**22.** Félicitons les Administrateurs nouvellement élus et les assurons de notre soutien indéfectible. Remercions également les Administrateurs sortants pour les services rendus au Groupe de la Banque et leur souhaitons plein succès dans leurs futures entreprises;

**23.** Attendons avec un vif intérêt les prochaines Assemblées annuelles qui se tiendront à Charm El Cheikh, en Égypte, du 22 au 26 mai 2023.



## Coopération entre le Gouvernement Malagasy et l'Union Européenne :

### 8 véhicules pour la présence du Fonds de Développement Agricole

Ces dons visent à  
assurer la présence  
effective de Fandroso-  
FDA dans les  
communes reculées et  
enclavées ...

L'Union européenne à travers le Programme de Renforcement Institutionnel vers le Développement de la Résilience Agricole (RINDRA) a octroyé huit (08) véhicules 4x4 au projet de Financement des Appuis Normalisés pour le Développement et le Renforcement des Organisations de producteurs (FANDROSO) mis en œuvre par le Fonds de Développement Agricole (FDA) sous-tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue. Ces dons visent à assurer la présence effective de Fandroso-FDA dans les communes reculées et enclavées afin d'appuyer durablement les familles exploitants agricoles. Elles permettront également de contribuer à l'amélioration de l'efficacité de la coordination régionale et nationale du projet ainsi que de l'institution.

La cérémonie de remise officielle de ces équipements s'est tenue au Parvis Analakely lors de la journée des projets/programmes dans le cadre de la célébration de la Semaine de l'Europe, en présence de Son Excellence Monsieur Giovanni Di Girolamo, Ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores, Son Excellence Monsieur Christophe Bouchard, Ambassadeur de France à Madagascar, Monsieur Harifidy RAMILISON - Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, Madame VINA Marie-Orléa, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et Monsieur Hery Mandimby RAJOELINA, Directeur du BACE, représentant la Ministre de l'Économie et des Finances – Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement à Madagascar (FED).

## Opérationnalisation des nouvelles antennes régionales FDA ouvertes grâce au projet FANDROSO sur le plan institutionnel



Lancé en 2020 sur le financement de l'Union Européenne et sous la composante 2 du Programme RINDRA géré au niveau du BACE (Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure), le projet FANDROSO s'étale sur une période de 36 mois afin de faciliter l'accès aux Services agricoles et d'œuvrer à la modernisation de l'Agriculture.

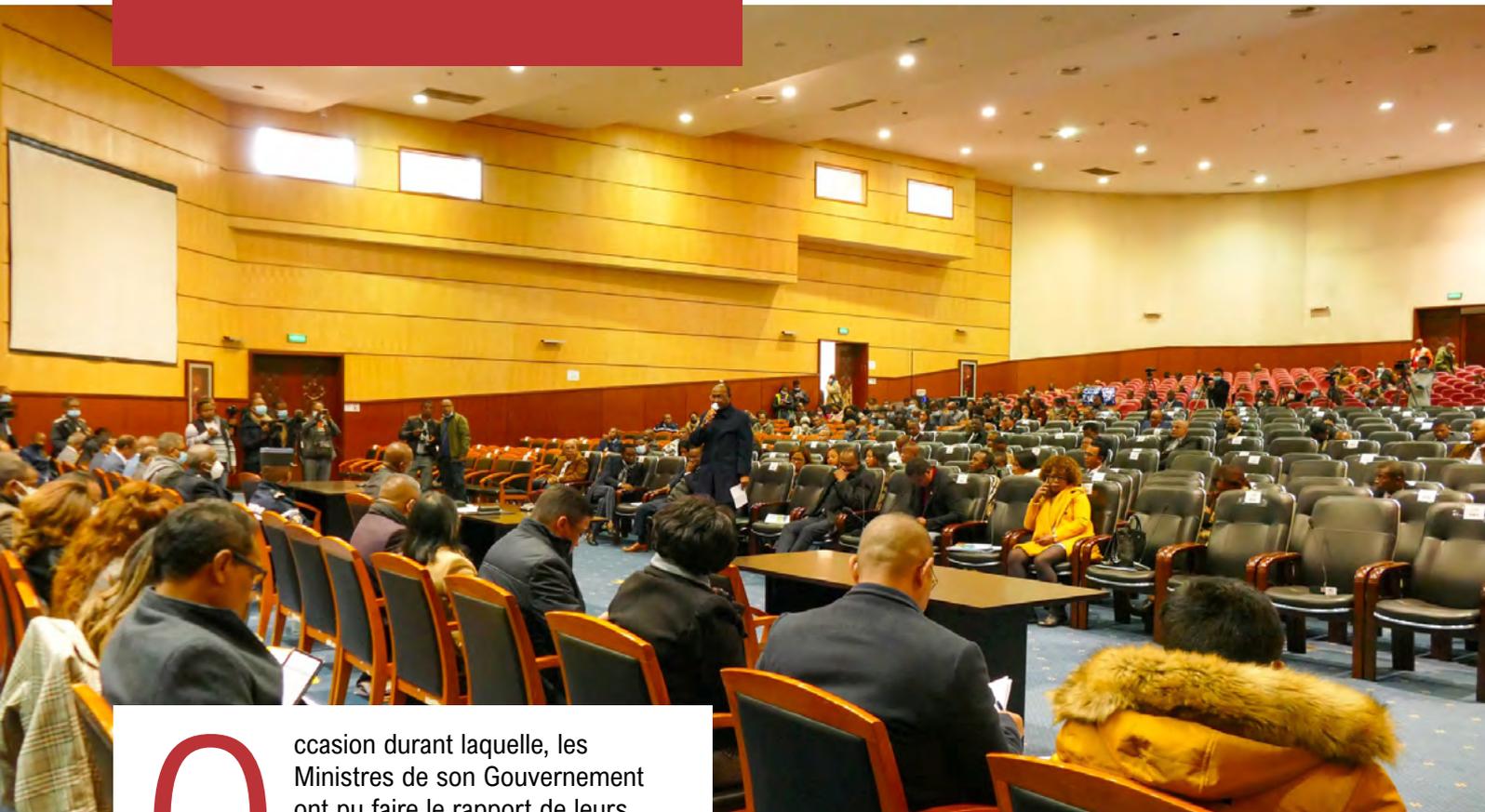
Son objectif général est d'augmenter la productivité, la production et les revenus des producteurs dans les secteurs Agriculture, Elevage et Pêche sur tout le territoire national et ce de manière durable. Et depuis son lancement, FANDROSO a permis au FDA de couvrir le territoire national en œuvrant 7 nouvelles antennes à savoir Itasy, Bongolava, Betsiboka, Boeny, Sofia, SAVA et Diana. Cette couverture nationale est un grand pas vers l'atteinte des objectifs fixés par le Gouvernement notamment pour l'autosuffisance alimentaire, la gestion durable de nos ressources

naturelles et l'industrialisation de Madagascar. Les activités du projet FANDROSO permettront également d'accompagner les efforts du Gouvernement dans la reconstruction d'une économie nationale forte, ainsi que dans la quête inlassable des buts et objectifs d'amélioration des conditions de travail et cadre de vie des producteurs. En effet, grâce aux interventions du projet, le développement des différentes filières exploitées dans le pays est envisagé ainsi que la consolidation de l'économie malagasy.

A mi- parcours, le FDA peut se vanter de résultats tangibles vu le nombre conséquent de projets portés par les producteurs qui ont déjà bénéficié de l'appui financier du FDA dans ses zones d'intervention et ce à travers le financement de FANDROSO. Actuellement, 72.513 exploitants familiaux dont 33.926 sont des femmes et 14.656 des jeunes ont bénéficié du projet; 2202 projets sont également financés.

# Rencontre Gouvernement et Parlements

Les deux Chambres ont choisi la semaine du 27 juin pour rencontrer les membres du Gouvernement NTSAY.



**O**ccasion durant laquelle, les Ministres de son Gouvernement ont pu faire le rapport de leurs activités mais également répondre aux questions des membres du Parlement.

Pour la Finance, le Ministre de l'Economie et des Finances (MEF), Madame Rindra Hasimbelo RABARINIRINARISON a évoqué l'importance de l'eau et de l'électricité pour justifier la subvention de 120 milliards MGA de la JIRAMA dans la LFR 2022.

Quand au sujet du paiement des prestataires du Fonds Routiers, au Grand Argentier d'expliquer que les entreprises contractantes au FR ont été déclarées conformes suite aux audits effectués par la Présidence de la République et payées. Le reste est considéré comme inachevés, non conformes ou fictifs.



# La Loi de Finances Rectificative adoptée

**V**otée. La LFR 2022 a été votée au niveau de la Chambre Basse le jeudi 23 Juin 2022 dernier et entérinée par la Chambre Haute ce jour, mercredi 29 juin 2022. Quelques modifications essentielles ont été insérées dans cette loi qui ont été surtout basées suite aux dégâts des cinq (5) cyclones qui ont dévasté les parties Est et Sud -Est de la Grande Ile en début d'année ainsi que la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

En effet, Madagascar n'a pas été épargné économiquement comme tout le reste du monde : le taux de croissance économique est de ce fait revu à la baisse, l'inflation qui était prévue à 6,4% dans la LFI est révisée à 9,2% pour la LFR. Le taux de pression fiscale est à 11,6% et le déficit budgétaire à -6,2%.



## La douane Intercepte des lingots d'or à Ivato



Un passager de nationalité sri-lankaise, à destination de Colombo Sri-lanka, via Maurice et Dubaï, a été interpellé hier soir au départ du vol MK 289 à destination de l'île Maurice. Après passage et contrôle aux différents scanners, les agents de la douane malagasy ont mis à nu un trafic de 835 grammes d'or et de 20 grammes de pierres précieuses que le passager a dissimulé dans son corps.

La Douane malagasy a investi en technologie et en moyens humains pour améliorer ses prestations au niveau des frontières. Le body scan figure parmi les prochaines acquisitions de l'Administration, lequel est en cours de fabrication. Un outil qui permettra en outre d'améliorer davantage l'efficacité de la douane.

# Dédouanez-vous du temps perdu !

Tel est le *leitmotiv* de la  
Douane Malagasy.



Les réalisations des 31  
projets du Plan Stratégique  
de la Douane vont bon train

**E**n effet, le compte à rebours du 100% scanning est lancé. Un nouveau processus va s'ajouter au système en vue de la réduction du délai de dédouanement.

Le 100% scanning figure parmi les projets phares de l'Administration et s'inscrit dans la politique de facilitation des échanges. Ce processus consiste à scanner systématiquement tous les conteneurs à l'importation comme à l'exportation, avant le dépôt de la déclaration. Son taux d'efficacité est estimé à 75%. Les objectifs du 100% scanning sont de réduire considérablement le délai de dédouanement, allant jusqu'à 3h, et d'améliorer l'efficacité du contrôle douanier. Il contribuera également à fournir des éléments pour l'analyse des risques permettant de constituer une base de données électronique riche pour la Douane.

L'arrivée prochaine des scanners a été annoncée lors de la Journée internationale de la douane, célébrée en février 2022 à Toamasina. Chose promise, chose due. Ce 04 juin 2022, les deux premiers scanners à l'import sont arrivés pour être utilisés au



Direction Générale des Douanes

port de Toamasina pour commencer. Les deux autres pour l'export seront installés bientôt.

Comme mentionné supra, le but est d'avoir une visibilité dans l'évaluation des risques aux fins de réduire le délai de dédouanement et de bien orienter le contrôle. Ainsi, les transporteurs pourraient éviter les circulations abondantes de camions au sein du port.

D'ici la fin de l'année 2022, le 100%

scanning s'étendra dans toutes les zones effectuant des opérations internationales. Mais ce mois de juin marquera déjà un grand pas pour la Douane Malagasy en termes de digitalisation, de facilitation et surtout de progrès.

Quant aux avantages offerts par cette mesure de facilitation, le processus sera très bénéfique aussi bien aux usagers, qui observeront une nette amélioration de leur compétitivité, qu'aux consommateurs qui y trouveront leurs comptes grâce à la réduction des coûts à l'import.

Toujours dans la facilitation du commerce s'ajoute la redynamisation du portail d'information de l'Administration, à travers lequel le public peut s'informer en temps réel et effectuer directement une demande en ligne pour avoir des informations de l'Administration sur différents domaines. Ceci allant jusqu'à l'obtention des divers types d'agrément, sans oublier la mise en place du centre de surveillance et le renforcement du contrôle a posteriori. Lesquels font aussi partie des grands projets de facilitation du dédouanement.



Direction Générale des Douanes

# « ÉTHIQUE ET DEONTOLOGIE DE LA PROFESSION DES AGENTS DE L'ADMINISTRATION FISCALE »

## Un nouveau programme de formation en interne pour tous les agents de la DGI

Lancé officiellement par le Directeur Général des Impôts M. GERMAIN, en présence des membres de son staff, le 21 avril dernier dans les locaux de la Direction de la Programmation des Ressources (DPR) à Anosy, le programme de formations en interne de la DGI, pour cette année 2022, a débuté par dix sessions autour du thème « **Éthique et Déontologie de la profession des agents de l'administration fiscale** ».

En effet, face à l'image d'une administration marquée par une lenteur des procédures, une mauvaise qualité de service et un certain laisser-aller, que les usagers ont des services fiscaux, la Direction de la Formation Professionnelle (DFP) a mis au point un programme de formation sur l'Éthique et la Déontologie, afin de sensibiliser les agents -notamment ceux des structures opérationnelles, qui sont en contact direct avec les contribuables- sur leurs droits et devoirs suivant les dispositions du Code de conduite, ainsi qu'un rappel de l'existence des sanctions positives et négatives inhérentes à l'exercice de leurs fonctions. Servir avec compétence, excellence, efficacité, objectivité et impartialité;

Faire preuve de respect, d'équité, et de courtoisie aussi bien envers les contribuables qu'envers les collègues; les formateurs ont tout simplement éveillé les consciences sur le fait que « Les agents sont appelés à crédibiliser les actions de l'administration fiscale pour gagner la confiance des usagers et par la suite renforcer l'autorité morale de la DGI ».

Ce module de formation s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la corruption, aussi, chaque séance a-t-elle vu la présence de représentants du Service de la Lutte contre la corruption (SLCC), rattaché à la

Direction de l'Audit Interne (DAI) du MEF.

Pour la première vague du 21 au 27 avril 2022, 472 participants ont été enregistrés, soit les agents en service auprès des structures opérationnelles de la région d'Analamanga, tous grades confondus. La deuxième vague, sessions du 29 avril, du 04 et du 05 mai, a été constituée par les agents de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et de la DPR.

Par ailleurs, du 17 au 27 mai dernier, ce sont les agents des régions Menabe et Vakinankaratra qui ont bénéficié de ladite formation.



## Vers l'autonomisation du traitement et calcul dans différents modules

Du 04 au 07 avril 2022, un atelier de validation du traitement et du calcul des « Validations des Services Précaires, Opposition et Cession Volontaire, Secours aux décès des agents décédés en activités et retraités, Retraite Complémentaire, Transfert et remboursement des Cotisations » s'est tenu à Ampefy. Cette initiative a eu pour objectif d'entamer l'autonomisation du traitement et de calcul à travers les études et analyses dans ces différents domaines. A noter qu'actuellement, le traitement des dossiers se fait encore manuellement avec les machines à calculer et un support papier chemise par dossier. Au terme, l'atelier fera ressortir les éléments utiles à l'élaboration d'un document de spécification des besoins fonctionnels pour le développement des modules cités précédemment à



intégrer dans AUGURE, ainsi que le plan de suivi de la mise en œuvre cette activité. Ont participé à cet atelier ; des responsables techniques auprès de la Direction de la Solde et des Pension (SVSP, SSDO, SCPAE, SCS, SPPAE), de la Direction de la Gestion des Effectifs des Agents de l'Etat (SPPAE, la Cellule d'Appui AUGURE), et de la Cellule Informatique de la DGFAG (CIFAG).



## Convention DGFAG 2022 : Pour le renforcement de la cohésion

Destiné à renforcer la cohésion, à échanger, à partager des expériences et à améliorer la qualité du travail, la Convention DGFAG 2022 s'est tenue du 31 mars après-midi au 1er avril 2022. Les Chefs des différents Services de la DGFAG présidés par Oliva RANDIMBIARISOA, Directeur Général, y ont participé activement à cet événement. Une attention particulière a été portée sur l'accélération du processus de traitement des documents nécessaires à tous les clients quotidiens de l'Administration Centrale. « L'administration proche du peuple » tel est l'objectif de cette initiative.

## Service de la Validation des Services Précaires : organisation d'une journée de réflexion

Le 8 avril 2022, le Service de la Validation des Services Précaires (DSP) a organisé une « Journée de Réflexion » pendant laquelle ont été présentées et expliquées les activités de chaque Division. Les travaux de réformes qui attendent ce département en collaboration avec d'autres structures ont été également dévoilés. De nombreuses suggestions ont été avancées par les agents afin de remédier aux problèmes identifiés dans la réalisation



des tâches et qui pourront contribuer à l'amélioration du service rendu. Le « Code de déontologie » des fonctionnaires a été rappelé aux agents. L'organisation de cette initiative vise à simplifier et à améliorer le processus au sein du Service et donc à satisfaire les usagers du service de la « Validation des Services Précaires ».

## Conclave sur la digitalisation du paiement des pensions

Du 09 au 13 mai 2022, les responsables et techniciens du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), ceux du Ministère du Développement Numérique, de la Transformation Digitale, des Postes et des Télécommunications (MNDPT) et ceux de la Paositra Malagasy (PAOMA) se sont concernés dans le cadre d'un conclave pour se pencher sur la mise en œuvre du processus de digitalisation du paiement des pensions. L'élaboration et la validation d'une convention spécifique relative à la digitalisation du paiement des pensions, la validation du document technique du projet relatif à la mise en œuvre du paiement digital des pensions, incluant la définition du cadre technique relatif à l'opérationnalisation de la carte e-poketra ont été à l'ordre du jour. Les 92,2% des pensionnés qui sont actuellement payés en espèces seront concernés par ce basculement vers le paiement électronique. Ils seront munis de cette carte e-poketra.



Reboisement DGFAG 2022 :  
**6.500 arbustes mis en terre**



## Remise de nouveaux outils de travail a la cellule AUGURE et CIFAG

Le Directeur Général des Finances et des Affaires Générales Oliva Randimbarisoa, a doté la cellule AUGURE et le CIFAG de nouveaux outils de travail. La remise de ces équipements high-tech s'est tenue le jeudi 5 mai 2022 à l'Immeuble Cadour Ambatonakanga, par le Directeur de la Gestion des Effectifs des Agents de l'Etat (DGEAE), Tsiengeny Jocelyn, représentant le Directeur Général. Il s'agit de laptops (12), des écrans PC 32" (12), un iPad, une Tablette, une Unité Centrale, et une Unité Centrale. « Des équipements neufs et modernes sont nécessaires, pour que les techniciens puissent aller de l'avant et atteindre les objectifs fixés », a déclaré le Directeur dans sa prise de parole. Et de confirmer que



« des efforts seront réalisés cette année dans la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre le SIGRHE telles que la mise en place de la « Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences ; Gestion des Carrières ; Gestion d'Absences ; Gestion des Dépenses ; Gestion des Pensions ».

## Présentation des cahiers de charges et des applications des modules développés dans AUGURE.2

L'utilisation de l'outil informatique AUGURE réduit incommensurablement le taux de corruption dans la gestion des ressources humaines de l'Etat et limite les risques d'hémorragie financière. Un atelier de présentation et validation par les Directeurs des Ressources Humaines (DRH) des Ministères et institutions employeurs (ME) des documents de spécifications des besoins fonctionnels des modules à développer et des modules développés dans AUGURE a été organisé. C'était du 19 au 21 avril 2022 à Antaninarenina. Les validations ont porté sur les documents relatifs au module « Maintien en activité », « Indemnité d'Installation à la Retraite (IIR) », « Validation des services précaires », « Secours aux décès des agents décédés en activité », « Nomination et Abrogation des Haut Emplois de l'Etat (HEE) », « Gestion des pensions », « Congé », « ALIAS », « Gestion Electronique des Dossiers (GED) ». Pour les applications, il s'agit des modules « Aménagement d'un poste Budgétaire », « Révision de la Situation », « Diverses Retenues », « Reversement Trop Perçu », « Régularisation des moins perçues ». Une fois



validés, ces documents et modules viendront renflouer les vingt-trois (23) documents et les onze (11) modules déjà validés par ces DRH.

## Deuxième réunion des Clubs Régionaux de la Gestion Publique (CRGP)

La deuxième réunion des Clubs Régionaux de la Gestion Publique (CRGP) bat leur plein au niveau des régions dans le courant de ce mois de mai. Il s'agit d'un moment spécialement dédié aux acteurs de la gestion des deniers publics pour échanger et recevoir des conseils des antennes du Ministère de l'Economie et des Finances. Différentes thématiques sont discutées durant ces rencontres. A titre d'exemple, les nouveaux documents et lois portaient sur la régulation des marchés publics, les dépenses inscrites au CHED, l'exécution du Budget du deuxième trimestre de l'année de travail, les augmentations salariales et le contrôle a posteriori étaient à l'ordre du jour à Maewatanana. A Fenoarivo-



Atsinanana, les acteurs budgétaires ont été invités à persévérer du fait que la situation des dépenses liées aux investissements publics reste très faible. Un appui technique leur sera dédié au cas où ils rencontrent des obstacles dans la réalisation de leur tâche.

## Formation sur la nouvelle nomenclature budgétaire

L'actuelle nomenclature date de 2005. Depuis, des évolutions telles l'introduction de la classification programmatique ont été constatées. La modernisation s'avère ainsi incontournable. Dans ce cadre, un atelier de concertation sur la modernisation de la Nomenclature Budgétaire de l'Etat a été organisé au mois de mars dernier, lequel a eu pour objectif de conduire la réflexion sur les modifications à apporter à la Nomenclature Budgétaire actuelle et à proposer un plan d'action à moyen terme. Dans le cadre de ce chantier, la mise en place de la classification fonctionnelle conformément aux normes de la Classification des Fonctions des Administrations Publiques (CFAP) est prévue pour l'exercice budgétaire 2022. Afin de valider les tableaux de passage élaborés



en 2021 pour la mise en place de cette classification, une séance de formation a été organisée le 11 mai 2022, laquelle permettra de préciser le déroulement des travaux et pour rappeler les concepts de la nomenclature fonctionnelle.



**Miara-mientana ho an'ny toekarena maitso**



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fivavaha • Tanindrazana • Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

# ECONOMIE *et* FINANCES *Newsletter*

M A D A G A S I K A R A

[www.mef.gov.mg](http://www.mef.gov.mg)



Direction de la  
Communication